



Compte-Rendu du Conseil Municipal

Séance du lundi 21 février 2022

L'an deux mil vingt deux, le lundi vingt et un février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Cazaux-Savès s'est réuni en session publique ordinaire dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M. Vincent MARTINAUD, maire, sur convocation préalable en date du 15 février 2022.

Étaient présents : M. Vincent MARTINAUD, M. Fabrice DUCHENE, M. Christophe OUEYTE, M. Nicolas VIGEON, Mme Carole BLANC, Mme Véronique BRUMAS-RETAILLEAU, M. Ghislain de CASTELBAJAC, Mme Laure LESCAL, M. Nicolas NADAL, et Mme Corine PERALS,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mme Flore LECLERCQ-VEAUX à M. Ghislain de CASTELBAJAC

Le Conseil Municipal,

1. Approbation du PV du 10/01/22

APPROUVE sous réserve de prise en compte des remarques formulées en séance.

2. Organisation du temps de travail

ADOPTE

1°) Fixation de la durée hebdomadaire de travail : compte-tenu de la durée hebdomadaire de travail choisie, les agents ne bénéficieront pas de jours de réduction de temps de travail (ARTT);

2°) Journée de solidarité : compte tenu de la durée hebdomadaire de travail choisie, la journée de solidarité, afin d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées, sera instituée par toute autre modalité permettant le travail de sept heures (pour un agent à temps complet) précédemment non travaillées, à l'exclusion des jours de congé annuel.

3. Imputation de dépenses au compte 6232 "Fêtes et Cérémonies"

AFFECTE les dépenses décrites dans la délibération au compte 6232 "Fêtes et Cérémonies" dans la limite des crédits inscrits au budget

4. Fixation d'une enveloppe budgétaire à la participation du remplacement de la clôture mitoyenne entre la cour de la salle des fêtes et le terrain ROUCH

FIXE une enveloppe budgétaire maximale de 1000 €.

5. Demande d'acquisition foncière de M. Cédric VEAUX

DONNE son accord de principe.

6. Orientation budgétaire 2022

PRIORISE la finalisation des chantiers en cours et les travaux d'entretien (village, mobilier urbain et bâtiments).

7. Suivi des dossiers en cours

Chantier de réhabilitation de l'ancien presbytère

- point sur les dossiers de récupération de subventions
- point sur le litige avec la société DORBESSAN

Adressage communal : retard sur la fourniture des plaques, installation prévue en même temps que l'aménagement extérieur (mobilier extérieur - tables de pique-nique et bancs - et structure de jeux pour l'enfance)

Sécurisation RD39 : réception du dossier de faisabilité, réunion publique le 07/03/22

Risque de glissement de terrain sur le cimetière : bande enherbée de 3 mètres laissée par l'agriculteur, réflexion à mener par le conseil municipal avant engagement de toute autre action

Réflexion sur les besoins de nos adolescents : questionnaire à diffuser auprès des adolescents pour collecter leurs desiderata

10. Informations et Questions diverses

- Etat de la voirie
- Réunion post-crue du 02/02/22
- Divagation des chiens errants
- Elagage des platanes du monument aux morts
- Chauffage de la salle des fêtes

